

«PRÉSENCE EN ANGOLA» (suite)

Assistance médicale

Au mois de mai 1975, l'exode des médecins et du personnel médical portugais a laissé un vide dans l'infrastructure médicale du pays. De plus, le reflux en Angola de populations jusque-là réfugiées au Zaïre a contribué à détériorer la situation alimentaire dans le nord du pays. Cette immigration incontrôlée a modifié en particulier le taux de morbidité de la population. A cette série de facteurs négatifs est venue s'ajouter une menace d'épidémie. Face à cette situation, le CICR a développé son action d'assistance médicale dans trois directions :

1. Trois équipes médico-chirurgicales ont été installées, respectivement à Uige (Carmona) dans la région septentrionale, N'Dalatando (Dalatando) au centre et Huambo (Nova Lisboa) dans la région sud. La première de ces équipes a été mise à la disposition du CICR par la Croix-Rouge suisse, la deuxième par la Croix-Rouge danoise, qui a été relevée ensuite par un team suédois, et la troisième par la Croix-Rouge française. Le personnel chirurgical de ces équipes a pris en charge les services d'urgence des hôpitaux. Quant au médecin généraliste, il a procédé à des consultations hospitalières, ainsi qu'à des missions d'évaluation et de soutien aux dispensaires régionaux. L'équipe basée à Huambo (Nova Lisboa) a établi une antenne chirurgicale à Cunhinga (Vouga), ville située à 80 km au nord-est de Huambo, où elle a travaillé plusieurs jours par semaine.
2. Le CICR s'est également préoccupé de l'acheminement de secours médicaux : approvisionnement des équipes chirurgicales, distributions de médicaments aux dispensaires maintenus en service par le personnel local, aux hôpitaux, aux orphelinats et aux missions religieuses. Un total de 9 tonnes de secours médicaux ont été acheminées par le DC-6 du CICR dans les zones contrôlées par les trois mouvements de libération.
3. Aux fins de lutter contre l'augmentation des cas de malnutrition, le CICR a fourni aux populations déplacées, spécialement aux enfants, un apport alimentaire en protéines.



Photo: L. de Toledo, CICR.

«PRÉSENCE EN ANGOLA» (suite)

Secours

Pour conduire son action de secours, le CICR a rencontré en Angola de nombreux obstacles inhérents à tout pays déchiré par la guerre : impossibilité de se déplacer par la route d'une zone à l'autre ; difficulté d'évaluer avec précision les besoins d'une population continuellement en mouvement ; carence des transports aériens. Tels étaient les problèmes pour les premiers délégués, qui ont dû trouver des solutions de fortune jusqu'à l'arrivée, le 7 septembre, de l'avion DC-6 affrété par le CICR.

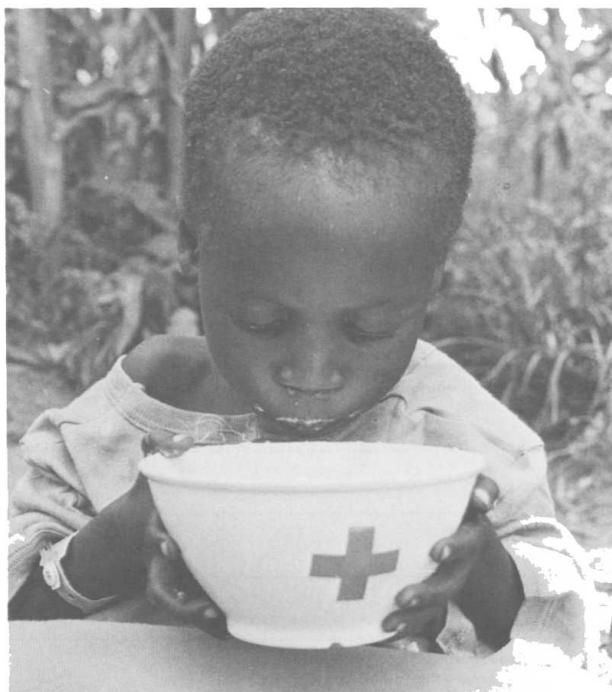
Les modalités d'utilisation de cet appareil ont été définies de façon très précise d'entente avec toutes les parties intéressées qui ont donné leur accord écrit pour le transport des blessés et malades, des secours et médicaments de première urgence, ainsi que des délégués et des équipes médicales. L'accord signé par les trois mouvements de libération et par le Haut-Commissaire du Portugal prévoyait, en outre, que le DC-6 pourrait effectuer les transferts de prisonniers libérés et procéder à l'évacuation des personnes en danger ne participant pas aux combats.

Ainsi, à partir du 7 septembre, une liaison régulière a pu être établie entre les délégués du CICR et la douzaine de villes d'Angola disposant d'un aéroport.

En outre, l'infrastructure au sol a été renforcée par la mise à disposition de camions, d'entrepôts, et de personnel local. Dans divers endroits du pays, une collaboration étroite s'est établie avec les sections de la Croix-Rouge régionale d'Angola, ainsi qu'avec les responsables locaux.

Du 11 juin au 11 novembre 1975, 360 tonnes de secours ont été acheminées et distribuées. De ce total, 230 tonnes ont été fournies par le CICR et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et 130 tonnes par d'autres organismes, tels que Caritas, les Nations Unies, le Conseil oecuménique des Eglises, etc.

Il est très difficile d'apprécier, même de façon très approximative, le nombre des bénéficiaires — pour la plupart des femmes et des enfants en raison du déplacement constant des groupes de populations. Toutefois, on estime que plusieurs dizaines de milliers de personnes, dans l'ensemble du pays, ont reçu les aliments de base (farine, lait en poudre, fromage), les médicaments (14 000 kilos) et les couvertures (11 000 pièces) envoyés par les donateurs.



*Photo :
L. de Toledo, CICR.*

« PRÉSENCE EN ANGOLA » (suite)

Agence de recherches

La division du pays en trois zones contrôlées par les mouvements de libération a entraîné de très nombreuses séparations de familles. L'interruption presque complète de communications régulières entre certaines régions a donc conféré à l'avion du CICR une importance particulière, en égard surtout à la tâche fondamentale de l'Agence centrale de recherches: rétablir un lien entre parents séparés.

Le bureau de l'Agence en Angola a adopté l'organisation tripartite de la délégation du CICR, développant son action simultanément à Uige, Luanda et Huambo; en liaison avec la Croix-Rouge régionale de l'Angola, l'Agence a créé un réseau de correspondants couvrant l'ensemble du pays

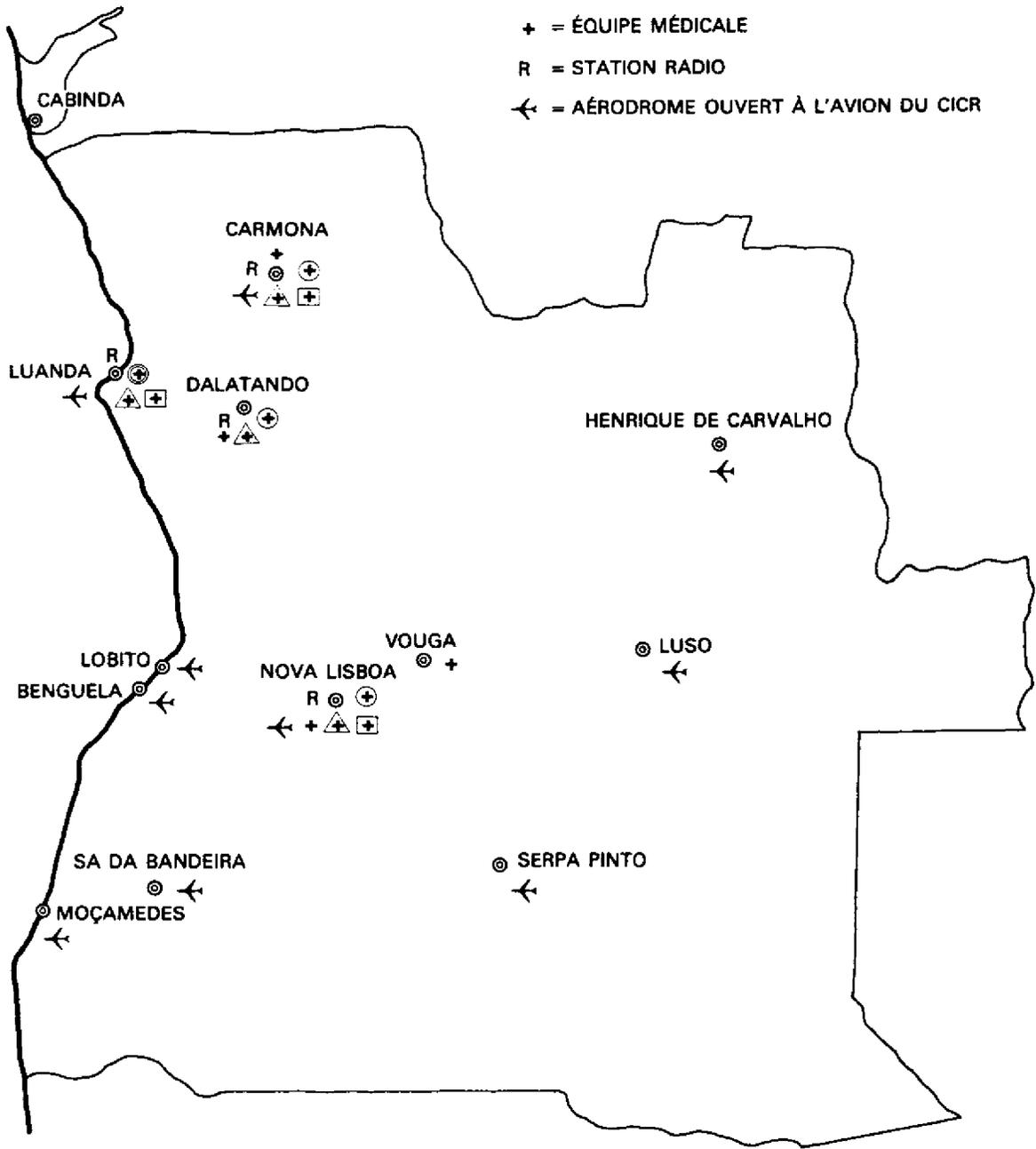
Dans son bureau de Luanda, l'Agence a installé son administration: engagement et formation de quatre employés locaux et établissement d'un fichier central. Un circuit de distribution de messages et de paquets entre les prisonniers et leurs familles a été mis en place. En collaboration avec les délégués chargés des activités de protection, l'Agence a établi des listes de prisonniers, de personnes protégées et échangées; le fichier contenait à mi-novembre 1975 environ 5700 fiches. Grâce aux services de radiodiffusion des trois zones, il a été possible de diffuser des messages familiaux dans le cadre des programmes radiophoniques. Du 1^{er} septembre au 11 novembre 1975, environ 1500 messages ont été acheminés en Angola, et plus de 500 de et vers l'étranger

L'Agence a également établi des procédures d'enquête sur des personnes dont les parents étaient sans nouvelles. Ces enquêtes ont été effectuées tant entre les trois délégations du CICR en Angola, qu'entre celles-ci et l'étranger via l'Agence centrale de Genève.

Vu le nombre considérable de demandes de recherches émanant du Portugal, il est apparu nécessaire de renforcer, à Lisbonne, le service de recherches de la Croix-Rouge portugaise. A cet effet, une collaboratrice de l'Agence centrale de Recherches de Genève a été mise à la disposition de cette Société nationale pour une durée de deux mois afin de la conseiller dans l'organisation d'un service en plein développement.

Notes:

- ⊕ ⊕ = DÉLÉGATIONS
- ⊕ = AGENCE DE RECHERCHES
- ⚠ = ENTREPÔTS ET STOCKS DE SECOURS
- + = ÉQUIPE MÉDICALE
- R = STATION RADIO
- ✈ = AÉRODROME OUVERT À L'AVION DU CICR



FICHE PÉDAGOGIQUE: LA GUERRE

1. OBJECTIFS

- Analyser la guerre en tant que phénomène socio-historique.
- Identifier les limites que les hommes ont, de tout temps, cherché à mettre à la violence des conflits armés afin d'en atténuer les rigueurs inutiles.
- Identifier et analyser quelles ont été, depuis les origines, les technologies ayant particulièrement influencé les méthodes de guerre.
- Expliquer et justifier ce qui a fondamentalement changé avec l'avènement de la Croix-Rouge et la 1^{re} Convention de Genève.

2. TRAVAUX POSSIBLES

- a) Documentation: ouvrages traitant de la guerre.
Chaque groupe de travail dispose d'un ouvrage différent sur ce thème; il tente, à partir de là, de faire ressortir les éléments qui font apparaître la guerre comme un phénomène socio-historique.
Exposé de chaque groupe, puis débat.
- b) Dissertation ou exposé sur l'évolution des guerres depuis les origines en prenant en compte, séparément ou en bloc, les éléments ci-après:
 - l'aspect technologique;
 - le droit applicable (règles de combat);
 - les civilisations ou les époques;
 - le sort réservé aux vaincus;
 - les conflits de masse (le concept de la nation armée); les castes guerrières;
 - etc.
- c) Exposé sur l'évolution des conflits **depuis** l'avènement de la Croix-Rouge et des Conventions de Genève.
- d) Réalisation d'une exposition sur la guerre intégrant tout ou partie des éléments énoncés sous b)
- e) En quoi l'avènement de la Croix-Rouge a-t-il été un tournant dans l'histoire de la guerre, donc de l'humanité?
Ce pourrait être le thème d'un exposé à présenter en classe ou celui d'une dissertation.
- f) Etablissement d'une liste concernant les traités conclus, avant 1864, entre les Etats s'agissant des conflits armés; élaborer sur la forme et la portée de ces traités; débat.
- g) Quelles sont les raisons habituelles à l'origine des guerres?
Autre thème à traiter et dont il faudrait faire ressortir les **constants** que l'on retrouve aussi bien dans les conflits survenus il y a deux mille ans que dans ceux de notre siècle.

Etc.